

Biométhanisation : À quand une intervention de nos Ministres pour stopper les dérives ?

Ce vendredi 25 novembre a lieu l'inauguration de l'unité « Biométhane du Bois d'Arnelle » à Les Bons Villers, symbole de l'essor croissant de la biométhanisation en Wallonie. Malheureusement, ce développement se fait actuellement sans cadre politique clair et trop de projets ont des effets négatifs sur le secteur agricole : exacerbation des problèmes d'accès au foncier et mise en compétition avec la production alimentaire. La FUGEA alerte depuis longtemps et demande aux différents Ministres, en particulier Philippe Henry, de fixer un cadre clair pour éviter les dérives.

Ce vendredi 25 novembre a lieu l'inauguration de l'unité « Biométhane du Bois d'Arnelle (BBA) » à Les Bons Villers. Ce genre de projet a visiblement les faveurs de nos décideurs politiques wallons si l'on en croit la présence annoncée de différents Ministres du Gouvernement.

Pourtant, le développement important et non-cadré de la biométhanisation dans notre région n'est pas sans risque pour le secteur agricole, en particulier sur deux thématiques :

- Accès au foncier : le développement d'unités de biométhanisation se traduit trop souvent par une envolée des prix du foncier aux alentours des projets (jusque 100 000€/ha). Pire, les promoteurs contractent directement les propriétaires terriens pour leur louer les terres à la place des agriculteurs locataires en place. **Alors que l'accès à la terre est déjà incroyablement compliqué, c'est une menace supplémentaire illégitime.** Nos agriculteurs seront bientôt complètement dépossédés de la terre, leur outil de travail.
- Compétition avec l'alimentation : trop d'unités de biométhanisation comptent pour leur approvisionnement sur des cultures dites « énergétiques » (notamment le maïs). **Ces cultures grappillent chaque semaine de plus en plus de terres agricoles, au détriment de nos cultures destinées à nourrir nos concitoyen-ne-s et notre bétail.** Aussi « verte » soit cette énergie, elle est d'une grande menace pour notre souveraineté alimentaire.

Consciente de ces menaces, la FUGEA tire la sonnette d'alarme depuis longtemps. La dernière interpellation en date est une lettre envoyée aux différents Ministres concernés le 4 juillet 2022, lettre qui est restée... sans réponse ([accessible ici](#)) ! **Nous demandons de fixer un cadre clair pour éviter les dérives. Il est notamment urgent de limiter l'utilisation de « cultures énergétiques » dans les unités de biométhanisation comme en France.**

Le Gouvernement wallon, en particulier le Ministre de l'Energie Philippe Henry, doit se positionner clairement sur le sujet et corriger le tir le plus rapidement possible. Le développement des énergies renouvelables ne peut pas se faire au détriment de notre souveraineté alimentaire et de l'accès à la terre.

Contacts

- **Philippe Duvivier** – *Président* : 0491 56 33 86
- **Hugues Falys** – *Porte-parole* : 0497 61 64 14
- **Thomas Huyberechts** – *Chargé de mission* : 0499 88 33 93

